



Arnaque Green Solar France

Par **Dumartin33**, le **07/03/2016** à **18:53**

Bonjour, j'ai reçu un commercial de chez eux et ce dernier m'a fait croire qu'ils détenaient l'ensemble des qualifications me permettant de bénéficier du crédit d'impôt (cf page de leur site internet) <http://www.green-solar-france.com/#!les-garanties/cl3grn> Sauf que je me suis rapproché de qualibat et qualiENr et aucun des deux organismes ne connaissent cette société et ils m'ont certifié que cette entreprise ne détenait aucun label et par conséquent leurs installations ne donnent pas droit au crédit d'impôt... J'ai donc rappelé le commercial qui m'a expliqué que c'était leurs sous-traitants qui disposaient des labels.. Quelqu'un peut-il me confirmer cela car les sites de qualibat et qualiENr sont flous ?

Par **morobar**, le **07/03/2016** à **19:52**

Bonjour, Cela ressemble à de l'enfumage, car les factures ne seront pas établies par ces sous-traitants, que vous ne connaissez pas, et avec lesquels vous n'aurez aucun rapport contractuel. J'ai un ami chirurgien. Si voulez je vous opère du cœur, et je demanderai à mon ami, s'il est disponible, de vous opérer moyennant une petite commission à me verser.

Par **Dumartin33**, le **08/03/2016** à **09:59**

Bonjour, je viens de recevoir un mail de qualibat qui m'explique que même si la société passe par un sous-traitant elle doit elle-même détenir les qualifications afin que soit effectif le crédit d'impôt. Donc le commercial m'a effectivement enfumé... j'envoie ma lettre recommandée... Merci pour ta réponse Morobar

Par **lara su**, le **09/03/2016 à 15:31**

bonjour,pour votre réponse je me suis fait installer par la même société GREEN SOLAR FRANCE et j'ai bien bénéficié de mon crédit d'impôt. car le crédit d'impôt n'a rien avoir avec QUALIBAT ou QUALIPV qui sont des normes pour la pose du matériel non des aides de l'état mais c'est plutôt la RGE qui fait bénéficier du crédit d'impôt car même si la société n'a pas les qualifications du moment ou les sous-traitants sont qualifiés et agréés RGE on en bénéficie, lorsque j'ai reçu ma facture finale il y avait le numéro d'agrément du sous-traitant de la RGE que j'ai remis à mon centre des impôts et j'ai pu bénéficier de mon crédit d'impôt pour toutes informations veuillez contacter L' A.N.A.H ou L'ADME ou bien encore l'organisme de la RGE qui confirmeront ce que je vous avance.

Par **Dumartin33**, le **09/03/2016 à 15:42**

Bonjour, merci pour votre réponse mais pour être RGE il faut obligatoirement détenir un label Qualibat ou Qualit'ENR ? Donc si le crédit d'impôt est donné uniquement si la société est RGE il faut obligatoirement qu'il est le label ? Vous avez récupéré le crédit d'impôt en septembre 2015 ? J'ai contacté les organismes RGE et voilà le lien qu'ils m'ont envoyé <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-mention-RGE-Reconnu-Garant-de-l.html> on voit bien que le RGE est lié au label Qualibat ou qual'ENR et ces organismes disent qu'ils ne connaissent pas cette société. Pouvez-vous m'envoyer votre facture afin de me rassurer.

Par **lara su**, le **09/03/2016 à 16:01**

re, je vous assure que QUALIBAT et RGE sont 2 agréments différents, QUALIBAT est pour la pose et RGE pour le crédit d'impôts bien sûr que les sous-traitants sont obligés d'avoir les 2 qualifications mais la société qui facture n'est pas dans l'obligation d'avoir les agréments du moment ou il y a un contrat de sous-traitance entre les deux parties établie par des avocats et que sur la facture finale il y a les numéros des agréments des qualifications du sous-traitant qui apparaît le client bénéficie des aides de l'état. pour cela vous pouvez appeler FEEBAT en Gironde qui attribue la RGE. car la RGE est obligatoire si la société a des poseurs internes dans le cas contraire si elle sous-traite toutes les poses même si elle facture c'est le numéro d'agrément des sous-traitants qui font foi si vous souhaitez ma facture donner moi votre adresse mail perso et c'est avec grand plaisir que je vous l'envoie

Par **Dumartin33**, le **09/03/2016 à 16:12**

Bonjour, merci pour votre réponse j'appelle FEEBAT et je vous tiens au courant. Si quelqu'un d'autre peut me confirmer vos dires ce serait gentil ?

Par **Iara su**, le **09/03/2016 à 16:47**

501 AVENUE GUSTAVE EIFFEL
33260 LA TESTE DE BUCH
TEL 05 56 22 41 04
na.mansar@greensolarfrance.com
Objet : Dénonciation calomnieuse
La teste de Buch,
Le 09/03/2016
Monsieur, DUMARTIN
Je vous écrit ce courrier suite à vos propos mensongère sur le site Experatoo.com, ou vous confirmé que l'un de mes commerciaux c'est rendu à votre domicile pour effectuer un bon de commande il y a trois jours sur le secteur de la gironde, cela est impossible car je n'ai aucune force commercial en gironde car ma société GREEN SOLAR France prospect que dans le secteur de TARBES, PAU, BIARRITZ ,MONTPELLIER ,NIMES et BRIVE-LA-GAILLARDE.
C'est vous à ce jour qui m'informe que j'ai des effectifs en GIRONDE a lors que c'est faux, si réellement vous avez reçu un de mes commerciaux à votre domicile je vous invite à me retourner votre fameux bon de commande qui n'existe pas et en retour je vous offre l'installation complète.
Je trouve ça déplacé de votre part d'un telle mensonges , car ma société à bien son siège sociale à LA TESTE DE BUCH , mais aucun commerciaux travail dans le secteur de la gironde. En conséquence si un autre discours mensonger de votre part se retrouve sur ce site, une plainte sera déposée au commissariat de police ou une enquête sera ouverte pour dénonciation calomnieuse et mes avocats se feront un grand plaisir de s'occuper de votre cas.
Comme vous pouvez le voir vous avez toutes mes coordonnées si dessus, je vous invite à me communiquer les vôtres pour vérifier la véracité de vos propos.
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.